

**3585 (minus 50 + ) Compte-rendu du Comité consultatif des arts  
Le 15 novembre 2007 au Manitoba Theatre Centre**

Présents: Judith Flynn, Pamela Rebello, Douglas Riske, Valerie Shantz, Mary Lou McGurran, Darla Gauthier, Jennifer Woodbury, Shirley Brown, Sharon Alward, Lynne Bailey, Faye Thompson, Carol Gamby, Francis Fontaine, Michelle Peters, Aiden Peters, Nora Heitmann (recorder)

Absents: Pierre Arpin, Michael Matthews, Sheila Spence, KC Adams, Rosmarin Heidenreich, Joan Seddon, Arlene Minkhorst, Bob Metcalfe

**Bienvenue et présentations**

Judith Flynn, la présidente du Conseil, a souhaité la bienvenue au Comité consultatif des arts et souligné tout particulièrement la présence d'Aiden Peters, âgé d'un an, accompagné de sa mère, Michelle. Les membres du comité se sont alors présentés à tour de rôle.

La présidente du Conseil a suggéré aux membres du comité qui pourraient avoir des points particuliers à soulever au sujet des programmes de subvention de bien vouloir rencontrer la directrice des programmes de subventions et/ou les consultants de programmes concernées. Le Conseil dispose de divers mécanismes de révision des décisions d'octroi de subventions. La présidente a invité les membres du comité à communiquer avec elle au sujet de toute question non réglée, mais d'importance aux yeux de la communauté dans son ensemble.

**Questions non réglées découlant de la rencontre du comité le 19 avril 2007**

La présidente a souligné les trois sujets suivants dont le comité a traité lors de sa dernière réunion et a discuté des activités du Conseil à leur sujet:

1. Préoccupation à l'endroit des artistes ruraux et de régions éloignées – la Tournée d'Écoute du Conseil a déjà visité les régions Parklands et Norman.
2. Le travail fait par les membres du Conseil est souvent sous-apprécié et il serait de bon aloi de réunir des conseils d'administration d'organismes – la présidente du Conseil a suggéré qu'un rassemblement des présidents de conseils d'organismes serait un des événements à étudier dans le cadre des initiatives de promotion.
3. La faiblesse de la couverture médiatique touchant à la culture – La Tournée d'Écoute et des initiatives de promotion y reliées aident à rehausser le profil de la communauté artistique et du Conseil. Ce sujet sera plus amplement examiné lors du point *Mise à jour sur la promotion* inscrit à l'ordre du jour.

Douglas Riske, le directeur général, a discuté du rapport *Examen des appuis aux artistes à titre individuel* et a précisé que le travail découlant des recommandations de ce rapport allait bon train. On s'affaire présentement à rédiger des propositions portant sur des modifications et de nouvelles orientations des programmes du Conseil. Une consultation de la communauté des arts aura lieu une fois que les modifications proposées seront arrivées au stade de la mise en œuvre.

Le directeur général a déclaré que le Plan stratégique, auquel le Comité consultatif a participé, fera l'objet de discussions plus poussées avec la communauté des arts. Le Conseil des arts du

Canada dispose déjà à ce titre d'un processus de consultation en ligne et le CAM pourrait bien adopter cette méthode.

La participation du public a été examinée lors de la dernière rencontre du Comité consultatif des arts pendant laquelle le directeur général avait discuté des activités entourant les séminaires sur la participation du public qu'avait animé Jerry Yoshitomi à l'invitation du Conseil. Le nombre de participants était grand et cette initiative a démontré le besoin d'offrir d'autres activités de ce type. Outre les séminaires animés par Jerry Yoshitomi, un sondage sur la participation du public a été réalisé par quatre organismes, soit WSO, PTE, MTC et WCD.

### **Mise à jour sur les programmes et activités du Conseil**

Le directeur général a présenté un bref survol des activités du Conseil. Les subventions aux organismes ont été finalisées en juin 2007, avec distribution de plus de cinq millions de dollars, malgré le fait que le Conseil n'ait bénéficié d'aucune augmentation de son budget pour cette année financière.

Le Conseil centre présentement son attention sur la Gouvernance afin de perfectionner son *modus operandi*. L'un des outils que le Conseil a adoptés pour développer et peaufiner ses politiques repose sur l'apport des groupes de travail et des comités du Conseil, ainsi que sur des discussions avec eux. Il serait possible de former un comité de l'équité, un comité consultatif autochtone et un comité sur l'enseignement des arts, comprenant des membres de la communauté des arts. Ces comités seraient structurés comme le Comité consultatif des arts et se réuniraient deux fois par année aux fins d'examiner des données et d'obtenir une rétroaction de la communauté des arts.

Le budget 2008/2009 a été présenté au ministre de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et des Sports. Ce budget propose une augmentation du financement accordé au CAM. L'argument sous-tendant cette demande repose sur le besoin d'appuis financiers pour tenir compte de la croissance et des modifications des programmes de l'enseignement des arts, des tournées et du besoin de stabiliser certains organismes.

Valerie Shantz, directrice des programmes de subvention, a fait état du projet pilote interdisciplinaire/multidisciplinaire Multi-Arts. Sa mise sur pied faisait suite à *l'Examen de l'appuis aux artistes du Manitoba*. La première date limite de ce programme n'avait pas été publicisée, cependant celle du 1<sup>er</sup> mars 2008 le sera. Ce programme présente un excellent défi au CAM car il exige clarté et emphase sur ce que l'on évalue et sur la nature de la collaboration.

Septembre dernier était la dernière date limite du programme des Occasions spéciales, lequel est réservé aux occasions extraordinaires de déplacements et à des individus qui ne répondent pas aux normes des autres programmes du CAM. Quoique ce programme ne soit pas particulièrement spécifique et que ses lignes directrices aient besoin de clarifications et d'objectifs, son administration nous a servi d'apprentissage accéléré. Le besoin de disposer du programme des Occasions spéciales découle lui aussi de *l'Examen de l'appuis aux artistes du Manitoba*.

Le CAM maintient son appui aux ententes multipartites avec des organismes-clients majeurs. On a déjà identifié six organismes comme candidats au processus d'ententes multipartites, à la lumière de leur budget et de leur ancienneté. Un processus étape par étape qui durera jusqu'en juin 2008 permettra de conclure les nouvelles ententes de deux ou trois ans. L'Entente multipartite est un accord fondé sur un partenariat qui implique et engage d'autres bailleurs de fonds dans les discussions sur le financement d'un organisme. Il offre l'occasion aux membres du comité de parler en direct avec le personnel et le conseil d'administration d'un organisme.

Un membre du comité a demandé si l'entente multipartite sera accessible aux petits et moyens organismes des arts. La directrice du programme des subventions a indiqué que le CAM avait l'intention d'offrir ce volet de financement à tous ses organismes clients, mais qu'il faudra consulter la communauté des arts pour s'assurer que ce processus sera bien accueilli par les petits et moyens organismes.

Mary Lou McGurran, directrice des opérations, a rapporté que le CAM est en passe de se doter d'un système de gestion des subventions pour remplacer son vieux système de base de données. Ce système de gestion des subventions permettra au CAM d'exercer un meilleur suivi sur les demandeurs de subvention, de maintenir une base de données des clients et demandeurs, ainsi que d'établir des liens avec le logiciel de comptabilité, ce qui ramènerait tous les systèmes du CAM sous un seul logiciel intégré. D'ici deux ou trois ans, les clients du CAM seront en mesure de rejoindre en ligne les services du CAM. Un appel RFP d'offres a donné lieu à trois soumissions, deux des États-Unis et une d'Irlande. La proposition gagnante nous est parvenue d'une entreprise irlandaise, Quest Computing. Sa soumission était de loin celle qui nous convenait le mieux, y compris l'aptitude de tenir compte de la question du bilinguisme dans le cadre de ses processus informatiques. Le CAM est le premier client canadien de Quest et, conséquemment, cette entreprise a présenté au CAM une offre fort alléchante. Le Conseil des arts de la Saskatchewan s'est également doté du système de gestion des subventions offert par Quest Computing et cette entente entre trois parties créera une plateforme canadienne qui pourra servir à d'autres conseils canadiens.

CADAC est une association nationale de bases de données établie en Ontario, avec la participation du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Les provinces maritimes se joindront également à cette association. CADAC est en train de monter une base de données nationale, ce qui permettra aux organismes des arts d'intégrer leurs renseignements financiers à cette base de données. Tous les conseils des arts auraient ainsi accès au site pour extraire des renseignements financiers de leurs organismes-clients. La base de données devrait être disponible en ligne en mai/juin 2008.

Un membre du Comité consultatif des arts a soulevé la question de l'obligation de se servir de systèmes électroniques en ligne à l'avenir, particulièrement dans certaines régions rurales où l'accès à l'Internet haute vitesse n'est pas disponible. La directrice des opérations l'a rassuré en précisant que les formulaires en papier n'allaient pas disparaître.

La directrice des Programmes de subvention a demandé au comité de fournir des précisions sur la synchronisation des dates limites du CAM avec celles des autres organismes de financement tel que le Conseil des arts du Canada. Certains membres du comité ont estimé que ceci serait

avantageux car ils reçoivent plusieurs projets presque en même temps et que la rationalisation des processus pourrait alléger leur charge de travail. D'autres membres, par contre, ont exprimé des réserves au sujet d'une telle synchronisation, trouvant que leurs démarches auprès de divers organismes de financement étaient suffisamment différentes pour qu'une telle méthode impose du stress, plusieurs demandes devant être manœuvrées de front.

Le Comité a également débattu du pour et du contre du financement pluriannuel. Un membre a introduit un bémol au financement ferme de niveau constant pendant plusieurs années. Le directeur général a expliqué les rapports de fin d'année permettent de repérer tout changement ou opportunité.

### **Mise à jour sur la promotion**

La présidente du Conseil dispose d'un solide groupe de travail qui est axé sur la promotion et planche sur les initiatives suivantes de promotion:

- Poursuivre la planification des activités entourant le 40<sup>e</sup> anniversaire du CAM
- Rehausser le profil tant du Conseil que des arts dans la communauté manitobaine
- Chercher à obtenir davantage de financement pour le CAM

La présidente du Conseil a fait état d'une récente rencontre avec le ministre de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et des Sports. Quoique le financement du CAM n'augmentera probablement pas pour la prochaine année, elle a rapporté que le ministre a reçu favorablement l'idée d'une rencontre du Conseil avec des ministres et des membres de l'Assemblée législative pour discuter de l'importance des arts dans la communauté manitobaine et de la sollicitation par le CAM d'une augmentation significative de sa subvention.

Au cours des 17 dernières années, le CAM a vu son financement augmenter trois fois. Le rapport *Manitoba Arts Council, the results of Forty Years of Investing in the Arts* remis au Comité consultatif des arts faisait partie de la proposition soumise au ministre. Ce document montre à quel point les arts se sont épanouis au Manitoba au cours des 40 dernières années et illustre l'importance de continuer à encourager cette croissance au bénéfice de la communauté manitobaine.

Certains des grands points couverts par la présentation faite au ministre:

- Une initiative pour le nord – mise sur pied et financement d'un bureau dans le nord avec un employé à temps plein.
- Programmes plus étoffés pour les artistes et communautés ruraux, en partenariat avec des organismes.
- Initiatives plus poussées en enseignement des arts dans les communautés rurales et du nord.
- Mise en valeur de la réussite et du profil des arts dans nos communautés manitobaines en étoffant la présence des arts.
- Mise en valeur de la participation et de l'intérêt que le public porte aux arts, tant de calibre amateur que communautaire.

Le CAM enjoint les membres du Comité et les membres de la communauté à écrire au ministre pour faire connaître leurs expériences et réussites personnelles dans le domaine des arts.

La Tournée d'Écoute du CAM poursuit sa route. Jusqu'à maintenant, de petits groupes de membres du Conseil et du personnel ont visité deux communautés du Manitoba, la région Parklands et la région Norman. L'objectif de cette Tournée d'écoute est de prêter oreille aux membres de chaque communauté et de discuter de leurs valeurs et des objectifs. Les rencontres impliquent non seulement des artistes et organismes des arts, mais également des MAL, enseignants, maires, bibliothécaires, chambres de commerce et membres du grand public.

La présidente du Conseil a fait état de sa participation à cette Tournée dans la région Parklands. Le premier point de chute a eu lieu à Dauphin et la rencontre s'est faite avec le maire, un ministre, le MAL de la région et un artiste local, entre autres. Une réception tenue à Onanole a attiré beaucoup de gens.

La directrice des programmes de subventions a fait état de sa participation à la tournée région dans la Norman. Cette étape a été un complément au Manitoba Showcase Contact du Manitoba Arts Network. Y ont été rencontrés le maire de Thompson, un ministre de la région, des artistes locaux et des membres du musée local, entre autres.

Le directeur général a précisé que ces deux segments de la Tournée d'Écoute faisaient partie des fêtes du 40<sup>e</sup> anniversaire du CAM. Cette tournée se poursuivra en 2008. Les notes prises à l'occasion de ces rencontres sont un excellent outil permettant de mieux saisir ces communautés, leur tissu social et le réseau des relations régionales. On prévoit ajouter un volet urbain à la Tournée en 2008, par exemple à Transcona et Charleswood. Les tournées d'écoute urbaines pourraient être entreprises en partenariat avec le Conseil des arts de Winnipeg.

Darla Gauthier, la coordonnatrice des communications, a fait état d'initiatives de promotion en cours. Elle a précisé que le CAM travaille avec Tétro Design à rationaliser et créer une signature graphique plus cohérente dans les imprimés du CAM. Le CAM a fait de la publicité vantant de grands moments des arts et des organismes des arts dans la province. Jusqu'à maintenant, 15 annonces ont été placées pour féliciter des organismes à l'occasion de grands anniversaires. Le CAM n'avait jamais entrepris une campagne de ce type ou de cette envergure. La présence du CAM et des organismes de la communauté manitobaine des arts s'en trouve rehaussée. La Tournée d'Écoute a également fait connaître tant le CAM que les organismes de la communauté des arts du Manitoba, comme l'ont fait des entrevues à la radio et des articles dans la presse.

L'Assemblée législative vient tout juste de déposer le Rapport annuel du CAM. Il avait déjà circulé parmi les membres du Comité consultatif des arts. Son design met en évidence le travail d'Aganetha Dyck, la cinquième récipiendaire du Prix de distinction en arts du CAM. Le Conseil a approuvé la production d'un DVD du 40<sup>e</sup> anniversaire. Il conjuguera avec le Manitoba Arts Network ses efforts en vue de célébrer la semaine des Arts et de la Culture du Manitoba cette année. Le Conseil songe également à organiser une Journée des Arts à la Législature dans le cadre de cette semaine.

Le directeur général a expliqué que le Conseil tiendra sa retraite annuelle à Steinbach cette année à la fin novembre. Le Conseil vient d'accueillir un tout nouveau membre du Conseil, soit le directeur général du Steinback Arts Council. On s'affaire à organiser un dîner dont le Sénateur

Tommy Banks sera le conférencier invité. Ce dîner et la réception communautaire se feront en tandem avec la Tournée d'Écoute dans la région d'Eastman. Le sénateur Banks parle avec éloquence de l'importance des arts dans nos communautés. Une réunion de travail du Conseil aura lieu le lendemain.

## **Les obstacles et les définitions en matière de programmation**

Ce segment de la réunion du Comité consultatif des arts a été animé par la directrice des programmes de subvention. La rétroaction du Comité aide le Conseil dans ses prises de décisions. La directrice animera une rencontre avec Conseil le 1<sup>er</sup> décembre sur le sujet des obstacles et a sollicité une rétroaction du Comité à cette occasion.

Trois programmes existent déjà pour aider le CAM à s'occuper des obstacles historiques, soit:

- L'artiste dans la communauté
- Connections et accès communautaires
- Les programmes d'art autochtone

La recommandation #12 du rapport *Review of Support to Manitoba Artists* s'intitule *Defining and Prioritizing Barriers* (définir les obstacles et les classer par ordre prioritaire) La définition d'un obstacle est plutôt large dans cette recommandation et englobe géographie, culture, langue, handicap et créneau socio-économique. Il serait utile de décider des obstacles spécifiques qu'il faudrait chercher à réduire immédiatement en choisissant des points de mire et en établissant des priorités en conséquence.

La directrice des programmes de subvention a demandé au Comité consultatif des arts s'il convenait de la recommandation de centrer l'attention sur des obstacles spécifiques ou s'il préférerait que le Conseil s'occupe de toutes les catégories d'obstacles identifiées.

Les membres du Comité ont exprimé les opinions suivantes:

- Si la catégorie est si vaste que les demandeurs et le Conseil ont de la difficulté à s'y retrouver, et que des programmes seraient mis à risque, le ciblage serait une bonne idée.
- Si le CAM bénéficiait de plus de financement, il serait sensé de s'occuper de catégories plus vastes en matière d'obstacles.
- Si l'on doit décider de priorités, la géographie serait alors un obstacle important sur lequel il faudrait plancher. Le Manitoba est une très grande province avec beaucoup de diversité. Un bureau satellite à Thompson aiderait grandement à s'attaquer à l'obstacle géographique.
- Faire honneur à nos premières nations serait aussi important que de s'occuper de l'obstacle géographique.
- On a suggéré que des consultants spéciaux s'occupent des obstacles socio-économiques, mais au sein de programmes actuels.
- En matière de facteurs d'invalidité et d'obstacles géographiques, les membres ont trouvé que si un demandeur est éligible il devrait pouvoir demander l'accès à un programme sans que ces facteurs lui nuisent. On s'est soucié du financement de bonnes œuvres et du fait que le mérite artistique doit être la pierre angulaire de l'octroi de financement.

- Certains membres ont trouvé que la liste des obstacles est trop vaste et que l'établissement de priorités s'avère impératif. Ces priorités pourraient être le pôle d'attraction pendant un certain temps, après quoi il faudrait s'occuper des autres obstacles.

Certaines modifications à des programmes actuels tiennent compte d'obstacles, soit::

- Épuration des éléments linguistiques archaïques des lignes directrices, de sorte que le menu-détail des formulaires soit plus abordable.
- On a augmenté le financement axé sur le perfectionnement afin que des artistes ruraux puissent se rendre à Winnipeg, avant de relier leur destination.
- En ce qui a trait aux obstacles linguistiques, de nombreuses mesures visent à intégrer des langues autres que l'anglais et le français. Les demandes de financement et la documentation y afférente sont remis à un groupe de pairs ou un traducteur pouvant lire la langue en question et déterminer le mérite de la demande.

Les membres du Comité ont souligné les efforts déjà déployés par le CAM en ce sens grâce à certaines modifications. Ils ont discuté de l'idée que les subventions « C » peuvent ne pas récompenser l'excellence, mais plutôt l'excellence en matière d'entretien de la croissance des artistes.

Le Comité a discuté de la question du financement des arts autochtones. On a débattu du mérite de ce financement. Présentement, les artistes autochtones présentent leurs demandes sous une rubrique autre que celle des arts autochtones et se fient davantage aux rubriques de financement A, B et C. On s'est demandé si le programme des arts autochtones était fait pour le développement des artistes à titre individuel ou pour la discipline dans son ensemble. Le Comité s'est demandé si l'accent sur les arts autochtones traditionnels ne viendrait pas diluer la pratique des arts contemporains étant donné que la pratique des arts traditionnels ne favorise pas l'évolution du langage des arts contemporains. Une des membres a souligné que si elle avait été financée pour poursuivre sa pratique de l'art traditionnel elle n'aurait jamais été poussée à vivre le cheminement qu'elle a connu. Les membres du Comité ont trouvé que la Direction des arts est le bon organisme de financement de ce champ des arts, car il est important de soutenir et protéger les formes traditionnelles d'art. On a suggéré que les arts autochtones traditionnels appartiennent à la rubrique des « folk arts, » plutôt que celle des artistes professionnels. Les membres du Comité ont souligné l'importance de mettre l'accent sur l'excellence artistique.

Les membres du Comité ont mentionné que les artistes autochtones quittant l'université pourraient bénéficier d'un surcroît d'aide et d'un meilleur accès aux programmes. Ces étudiants ne se sont pas axés sur la production d'art autochtone traditionnel. Pendant une discussion sur les questions soulevées par la communauté quant au fait que les artistes autochtones bénéficient possiblement de méthodes d'apprentissage autres qu'une formation universitaire, par exemple, le Comité a rappelé que le critère du financement devrait être l'excellence, et que celle-ci porte sur le perfectionnement de la pratique des arts contemporains.

Un membre du Comité a suggéré qu'une rencontre ait lieu avec des artistes autochtones bien connus et actifs pour obtenir leur point de vue à ce sujet. Il se pourrait bien que les artistes

autochtones aient une perspective différente quant à la transmission de connaissances et le l'entretiens de ces formes traditionnelles d'art.

Le Comité appuie l'intention du Conseil de mettre sur pied un Comité consultatif autochtone.

### **Enjeux et avenues à explorer**

Vu le succès que remporte le programme des résidences à Deep Bay, un membre du Comité a suggéré l'idée d'une résidence à Winnipeg pour des artistes ruraux. De telles résidences permettraient à des artistes ruraux de venir à Winnipeg faire des recherches, travailler avec des organismes, réaliser des travaux collaboratifs ou bénéficier de mentorats, visites de galeries, etc. Il faudrait que cela se fasse dans un quartier calme avec accès au transport commun.

Le Comité a également discuté d'un programme d'échange d'artistes. Il existe présentement une organisation de résidences internationales comportant des programmes d'échange avec le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario. On a suggéré qu'une telle occasion d'échange de résidences avantagerait beaucoup la communauté des arts en amenant des artistes internationaux au Manitoba.

Un membre du Comité a demandé au CAM s'il était possible qu'il dispose sur place d'une banque d'instruments de musique. On a rappelé que le CAM possède déjà une banque d'instruments qu'il a confiée à l'école de musique de l'université du Manitoba. La directrice des opérations se renseignera à ce sujet et fera rapport au Comité lors de sa prochaine réunion.

Un groupe d'artistes et d'artistes de la scène s'est réuni à Brandon; il s'est doté d'un conseil d'administration et aimerait présenter une demande de subvention. Ce groupe cherche également à trouver un local pour tenir ses activités. Un membre du Comité a suggéré que le CAM visite ces gens pour discuter d'admissibilité et d'accès à du financement. Un autre membre a estimé avantageux que Brandon dispose d'un autre organisme des arts et que la communauté de Brandon en tirerait bon parti. La directrice des programmes de subvention a annoncé qu'une telle rencontre avait déjà été planifiée entre le CAM et un membre de ce groupe.

Un membre du Comité s'est dit préoccupé par le fait que le Manitoba Arts Network (MAN) ne verse pas de cachets d'artiste. La Direction des arts finance le MAN et il trouvait qu'elle devrait avoir un certain droit de regard sur le MAN. Ce réseau n'adhère pas à la philosophie qu'un artiste devrait recevoir un cachet. Ceci constitue un obstacle à la coopération d'artistes dans ses activités. Cet obstacle soulève également celui qui existe dans le Manitoba rural entre les artistes professionnels et la communauté des arts. On a suggéré que le CAM discute avec la Direction des arts, celle-ci étant responsable de la communauté des arts.

Un autre membre a rapporté que la *Performing Arts Lodge* sera construite à Winnipeg, et que cet organisme exerce des pressions pour qu'on mette sur pied un organisme national. Une campagne de recrutement de résidents est en cours. Les organismes ACTRA, IATSE et MARIA sont également impliqués. La *Performing Arts Lodge* servira de maison de retraite pour artistes; de plus, de jeunes artistes pourraient également y louer des appartements. Ce même membre a

également commencé à faire du lobbying pour que l'on établisse au Manitoba un centre d'archives des arts de la scène.

La réunion a été levée à 15h45.